



Poitiers, le 3 janvier 2022

Aux parents des élèves de 3^{ème}

Objet : Procédure d'orientation

La scolarité de votre enfant au collège se termine au mois de juin. La période jusqu'au mois de juin est un moment important avec la phase d'orientation puis celle de l'affectation fin juin.

Cette année le ministère a choisi de privilégier pour le dialogue établissement/famille les téléservices (<https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>). Vous trouverez sur le site du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-fcpin-poitiers/> dans la rubrique Orientation, la procédure de saisie.

Pour les familles qui le souhaitent la procédure est possible au collège avec l'aide de Mme Naslin, secrétaire (mail : ce.0861092v@ac-poitiers.fr ou/et téléphone : 05.49.03.00.93).

Vous trouverez ci-dessous les dates qui doivent être impérativement respectées sous peine de ne pas être étudiées et donc de mettre en péril l'affectation de votre enfant fin juin.

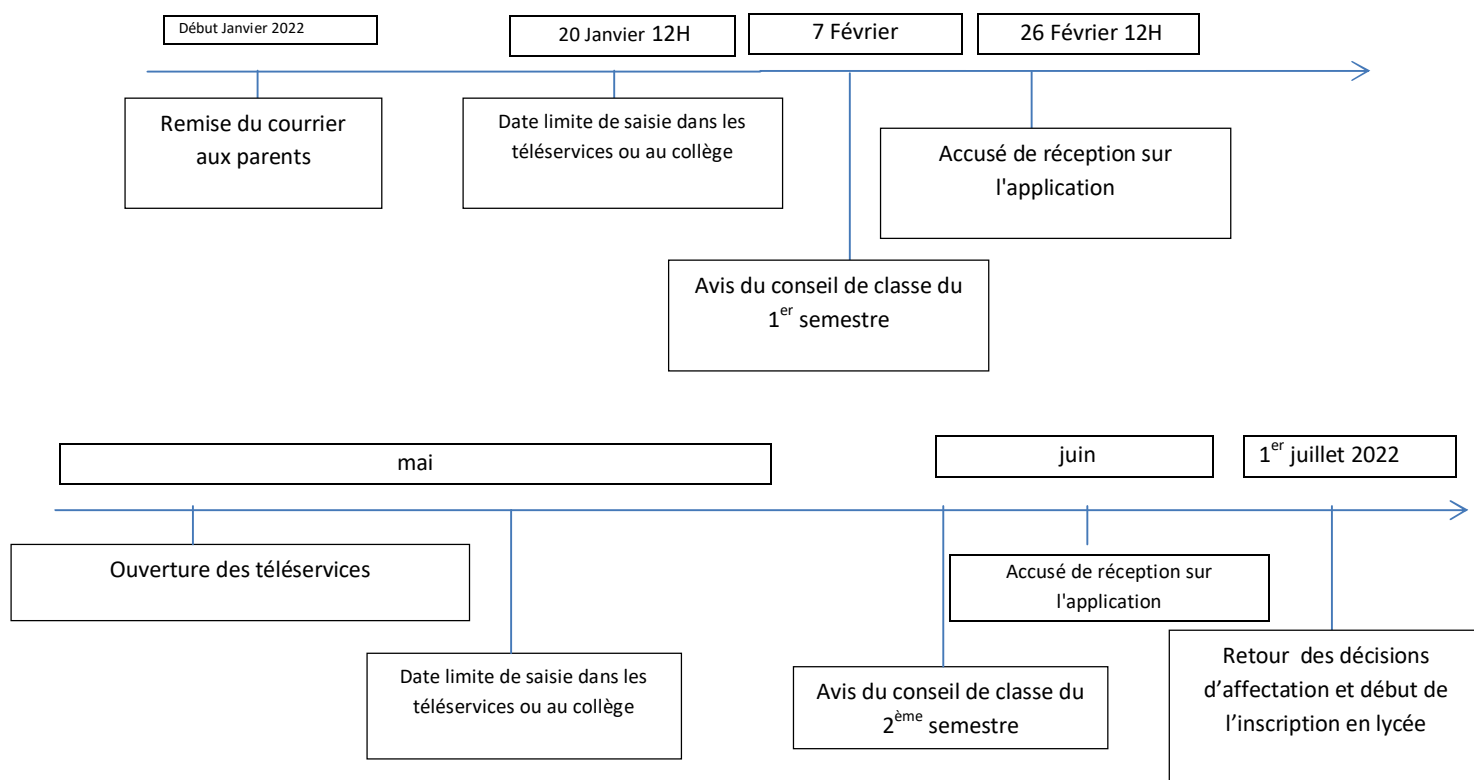
Les professeurs principaux, Mme Naslin secrétaire et moi-même restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Recevez Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Ingrid HACOT
Principale



Repère pour l'orientation



ATTENTION : Les dates doivent être respectées, l'application sera fermée aux dates et heures indiquées.